

Zeitschrift:	Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses
Herausgeber:	Alliance nationale de sociétés féminines suisses
Band:	19 (1931)
Heft:	363
Artikel:	La vie de l'ouvrière du textile, en Allemagne
Autor:	[s.n.]
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-260377

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

à la mouche du coche, que, et après une intéressante discussion, le Comité de Liaison décida l'envoi des télégrammes suivants:

Conseil Société des Nations, Genève.

Comité de Liaison des grandes organisations féminines internationales, représentant 45 millions de femmes appartenant à 56 pays, recommande au Conseil de la S. d. N., pour ses efforts en faveur de la paix dans l'affaire de Mandchourie, et tient à lui exprimer son désir le plus pressant de le voir adopter une action efficace et énergique, étant convaincu que, ce faisant, il répondra à l'attente du populaire public du monde entier.

Conseil International des Femmes, Alliance Internationale pour le Suffrage des Femmes, Alliance Universelle des Unions chrétiennes de Jeunes Filles, Ligue Internationale de Femmes pour la Paix et la Liberté, Union Mondiale de la Femme pour la Concordia Internationale.

Un télégramme à peu près identique comme contenu, et signé par les mêmes organisations, fut envoyé en même temps à M. Titulesco, Président de l'Assemblée; puis, dès le lendemain matin, quand connaissance eut été prise des déclarations du représentant du Japon au Conseil de la S. d. N., les télégrammes suivants furent encore expédiés:

Ministre des Affaires étrangères, Tokio.

Quarante millions de femmes dans 56 pays saluent retrait troupes, insistent auprès Japon et Chine pour soumettre situation menaçant paix du monde à S. d. N.

(Mêmes signatures.)

Ministre des Affaires étrangères, Nankin.

(Même texte et mêmes signatures.)

Sociétés féminines Tokio.

Quarante millions de femmes membres organisations internationales, profondément affectées par tout ce qui concerne paix mondiale, vous prient avec toute votre influence pour soumettre à S. d. N. présente situation. Avons télégraphié à votre gouvernement, prière autres organisations.

Le même télégramme a été envoyé à Shanghai. Les secrétaires de l'Alliance Internationale pour le Suffrage et de l'Alliance Universelle des Unions chrétiennes ont toutes deux signé ces derniers télégrammes comme représentantes des organisations féminines qui comptent le plus grand nombre de membres au Japon.

De-ci, De-là...

Statistique à méditer.

Les entrées d'hommes pour alcoolisme à l'Asile d'aliénés du Burghölzli (Zürich) ont passé de 29,4 % en 1928 à 32,8 % en 1930! Presque le tiers!

H. S. M.

Une utile création.

Le Dr Repond, à Monthey, a créé un service médico-pédagogique valaisan analogue à celui qui fonctionne à Genève, sous la direction de M. La Roivière. Ce service permet de dépister et de traiter à temps des déficiences mentales ou psychiques des écoliers.

H. S. M.

Ce que l'on mange chez nous.

L'enquête alimentaire faite dans des écoles de la Suisse romande (637 compositions) a révélé pour le repas de midi une consommation de viande de 84 %, la soupe se trouvant sur 90 %

et les légumes sur 48 % des tables, tandis que 58 % mangent des pommes de terre; salade et fruits n'ont pas encore la place qu'ils devraient occuper dans le repas. Le café au lait et le chocolat forment la base de 83 % des déjeuners; on retrouve le café au lait dans 74 % des repas du soir; le beurre et la confiture ne semblent pas manquer (48 % le matin, 23-30 % le soir). Si ces compositions reflètent réellement l'« ordinaire » de notre population, les hygiénistes pourraient être à peu près satisfaits, réserve faite du café trop librement dispensé aux enfants, sous forme de café noir ou de café au lait.

H. S. M.

Aux Chambres fédérales

**Une discussion sur l'avortement.
Et l'avise des mères?**

Le Conseil des Etats a discuté pendant deux longues séances les articles concernant l'avortement dans le projet du Code pénal fédéral. En son temps, le Conseil National, refusant d'autoriser cette opération pour des motifs d'ordre social (par ex., un trop grand nombre d'enfants dans une famille indigente) ou d'ordre eugénique (par ex., des enfants de parents anormaux ou alcooliques) avait autorisé le médecin patenté à procéder à l'interruption de la grossesse avec le consentement écrit de la femme enceinte, et après consultation d'un second médecin désigné par l'autorité compétente, si cette interruption était nécessaire pour sauver la mère d'un danger de mort imminent ou de menace grave pour sa santé.

Cet art. 107 avait également été contesté par le corps médical, qui voyait dans l'obligation de la consultation d'un second médecin désigné d'office, une atteinte à la compétence et à l'autorité professionnelle des médecins. Ceux-ci réclamaient la suppression de l'art. 107, préférant se baser en cas de besoin sur l'art. 33 qui traite des délits en général, et qui déclare que l'action commise pour sauver la vie, le corps, la liberté, l'honneur, ou la fortune d'autrui d'un danger imminent ne sera pas considérée comme un délit.

Si d'une part les médecins ont trouvé que l'art. 107 leur faisait trop peu confiance, le parti catholique, lui, l'a jugé inadmissible parce que trop large et ouvrant la porte à tous les abus! MM. Savoy (Fribourg), Suter (Schwyz) et Amstalden (Obwalden) ont refusé d'accepter une exception à la règle qui protège absolument la vie de l'enfant innocent. Ils affirment que les cas que viseraient l'art. 107 ne se présentent presque jamais, que l'avortement est toujours accompagné d'un danger pour la mère, que 2 à 5 % des femmes meurent de cette opération. Ils refusent également de reconnaître le droit d'appuyer l'art. 33 pour excuser l'avortement.

M. Haerlin a défendu l'art 107. Montrant combien il est nécessaire de conserver dans notre Code l'indication médicale de l'avortement, il s'est demandé si un catholique convaincu irait jusqu'à sacrifier sa femme si la grossesse de celle-ci l'exposait à un danger mortel. Si l'on interdisait de tenter toute intervention médicale compétente, faite au bon moment et avec toutes les précautions nécessaires,

importants, des œuvres marquantes: il faudrait, pour mettre en valeur tout ce qui mérite de l'être, tout un numéro du *Mouvement*.

I. Beaux-Arts.

La peinture.
Hélène Dahn — qui appartient à la Suisse alémanique — fait folâtrer des vaches dans une vaste prairie, ou jongle avec des ustensiles de cuisine. Alice Bailly, elle, peint une poule au milieu des feuillages et des fleurs; un poussin sur le dos, les autres en rond tout autour. Claire-Lise Monnier campe un masque dans une pose rappelant le *Gilles* de Watteau, moins tragique cependant, mais d'un comique non dénué de tristesse, ou bien — charmantes de mystère — deux femmes, masquées aussi, se glissant derrière une tente de foire, sous la neige qui tombe.

Si, dans une grande exposition avec ses immenses salles, tant de portraits et tant de paysages sont franchement ennuyeux, il nous plaît de voir dans celle-ci de la gaîté. Martha Pfannenschmid, par exemple, aligne de petits arbres maladroits avec leurs rameaux noirs rabougris, devant une caserne rose, sur un qui enneigé qui borde une eau verdâtre. Et cette caserne est rose avec tant de bonne humeur, et les petits arbres noirs se donnent tant de peine pour s'aligner devant elle! Anna Mertz, s'attaquant au Midi, y transporte ses qualités suisses-allemandes et nous construit ainsi une colline Sainte-Anne, à Saint-Tropez, avec toutes ses franches couleurs juxtaposées. Alice Radio présente un masque burlesque; Cornelia Fischer, un cirque; Violette Diserens fait jouer des enfants dans un parc.

Ceci peut sembler d'une importance secondaire,

saires, on livrerait simplement les femmes enceintes aux mains de mauvais médecins ou des avorteurs et avortières clandestins, qui, eux, constituent un immense danger pour la mère, même au cas où l'opération semble avoir réussi. M. Haerlin recommande donc de maintenir l'article en question accompagné de toutes les garanties qu'y a apportées le Conseil National.

Après maints efforts pour trouver le compromis qui rallierait des opinions si nettement opposées, le Conseil des Etats a finalement décidé par 28 voix contre 3 de renvoyer à la commission les arts. 107 et 33 pour être étudiés à nouveau, et pour permettre aux membres de peser toutes les conséquences de ce grave problème, à la fois juridique, médical... et féminin.

A. LEUCH.

La vie de l'ouvrière du textile en Allemagne

N. éd. — *Lors d'une conférence d'ouvriers de l'industrie du drap, une ouvrière fit une description de sa journée de travail. Rien de nouveau fut dit, mais la simple narration de la vie de l'ouvrière, entièrement consacrée à cinq heures du matin à dix heures du soir au travail à la fabrique ou à la maison, avec très peu de temps pour le repos nocturne, fit une telle impression sur l'auditoire, que l'assemblée demanda au bureau du Syndicat des ouvriers du textile de réunir et de publier des documents relatifs à la vie des ouvrières de cette industrie. A la suite de cette requête, le syndicat organisa un concours dans lequel il demandait aux ouvrières de décrire d'une façon brève et précise une de leurs journées de travail et une de leurs fins de semaine. Des prix devaient être décernés aux quinze meilleures réponses. Les résultats des concours étaient publiés dans une brochure sous ce titre: Ma journée de travail, ma fin de semaine.*¹

Cette brochure contient cent cinquante lettres réparties par groupes selon qu'elles émanent d'ouvrières célibataires, d'ouvrières mariées sans enfants, d'ouvrières mères de famille ou d'ouvrières relativement âgées (de 40 à 60 ans). Les lettres proviennent de toutes les parties de l'Allemagne; les faits qu'elles décrivent offrent une grande ressemblance qu'on peut considérer comme exact le tableau présenté. Il convient de noter que, dans l'industrie textile, soixante et un pour cent du personnel occupé est du sexe féminin.

Les jeunes ouvrières se plaignent surtout de la monotonye du travail. L'une d'elles écrit: « Huit heures par jour, de sept heures du matin à cinq heures du soir, je reste debout à la même place, dans la même attitude, les mains exécutant sans cesse les mêmes mouvements, qui consistent à marquer l'empreinte d'un tampon sur des bas, en complaint sans arrêt de un à douze. Une telle monotonye seraît insupportable si je n'avais pas de temps à autre quelques heures de détente physique ou spirituelle, parce qu'à la maison l'affection d'une mère m'évite un surcroît de travail ménager. » D'autres ouvrières déclarent qu'elles doivent aider à la maison aussiôt remises de leur travail. « La joie de toute la semaine est l'espoir du samedi après-midi et du dimanche libres. » Beaucoup se plaignent de se sentir, le soir, complètement éprouvées par le travail.

¹ *Mein Arbeitstag, Mein Wochenende*. Editeur, Textilpraxis, Berlin O 34, Memelerstrasse 8-9.

mais cette tendance à concevoir l'univers — êtres et choses — sous leur aspect aimablement comique, avec une douce ironie, et néanmoins avec tout le mystère qui les enveloppe et qu'on présente derrière leur apparition matérielle, — cette tendance est moderne, et les femmes y excellente, à preuve le succès d'une Marie Laurencin.

C'est la diversité née de tempéraments différents — romands, alémaniques, tessinois, qui fait l'intérêt d'une Exposition nationale suisse.

Chez les exposantes suisses-allemandes, grande franchise de conception, couleurs hardies, réalisme souvent dur, tel le portrait d'elle-même peint par Ottile Roederstein. Les romandes ont la mesure latine, plus de charme et de mystère: mystère du paysage, que se rencontrent d'ailleurs aussi chez certaines Suisses alémaniques: ce canal, par exemple, de Martha Sigg, et de Jeanne Pflueger, la douce grise de son *Paris*, d'un fort contraste avec son *Sanary* bariolé. Ou bien, c'est la banalité transfigurée, comme dans la caserne de Bâle déjà mentionnée; c'est encore le *Paysage* de Mme Hainard, ou la *Cour ensolillée* de Colette Oltramare. N'oublions pas, parmi les Genevoises, Mme Tripp et Ritter.

Les nus sont moins abondants: onctueux, celui de Nanette Genoud. Il y a la femme pâle au bain de Marguerite Frey; d'Alice Bailly, un nu au sourire amer, qui repose parmi les feuillages; il y a un Guerzoni ample et riche.

Les natures mortes sont parfois d'un mauvais goût acheté: tourneols fanés — note importante de paysage, ou flacons de médicaments. Mais Marie-Isabelle Cingria place ses objets dans une chaude atmosphère mauve et de plantureuses roses de Noël sur fond sombre.

vail, accompli souvent dans des locaux mal aérés et très bruyants.

La plupart des ouvrières mariées consacrent les heures libres de fin de semaine au nettoyage, à la lessive et au raccommodage. « Chaque minute doit être comptée pour tenir la maison à peu près en ordre. »

Une ouvrière écrit: « Si je compte le temps que je passe au travail, à la fabrique et à la maison, j'arrive à dix-sept ou dix-huit heures par jour. » Une mère commence en général sa journée dès cinq heures du matin, et même parfois plus tôt. En dehors du nettoyage de la maison, du raccommodage des habits des enfants et de la surveillance de leurs travaux d'école, il y a la préparation des repas pour tous les membres de la famille, qui doivent emporter ces repas au travail ou les trouver prêts dès qu'ils rentrent.

Une autre ouvrière: « Pour moi, les heures libres de la fin de la semaine ont ce seul avantage que nous pouvons manger deux fois des plats non réchauffés et servis dans une assiette, ce qui est pour moi un régal. »

Si les enfants vont à l'école, le plus grand souci des mères disparaît, mais le sort des petits est triste. Une mère raconte: « Mon troisième enfant est mort à sept mois, mais je ne plains pas son sort: deux enfants sont assez. Pour porter les petits à la crèche, il fallait que je les réveille à cinq heures et demie, encore tout endormis, et que je les sorte par n'importe quel temps. Souvent le temps était très mauvais. C'est pour moi un gros souci. »

Une autre écrit: « Je dois laisser mon enfant de sept mois aux soins de sa petite sœur qui a treize ans... A six heures du matin je réveille les enfants, qui tous pleurent de fatigue. Le dimanche présente pour moi ce seul avantage que je peux rester à la maison. »

Une mère de cinq enfants déclare: « Ma journée commence à quatre heures. J'ai souvent pleuré de fatigue. J'ai toujours travaillé jusqu'au dernier jour avant mes couches. Il n'y a jamais de repos pour moi. » Et quand la maladie se présente, la maman sacrifice encore ses nuits pour soigner les enfants.

Une veuve de guerre écrit: « Je suis souffrante et en travaillant je ressens de vives douleurs. Les heures sont lentes et pénibles jusqu'au soir. Mon mari n'est pas revenu de la guerre, et il me faut travailler pour nourrir mes deux enfants. Je travaille en outre le samedi et le dimanche chez des paysans. »

Une autre mère: « Je dois confier mon enfant aux soins d'une voisine pendant que je travaille, parce qu'il n'a pas de crèche ici. » Une autre voudrait que la journée de travail soit réduite à six heures et que le ménage soit simplifié. « Tout est rationalisé, dit-elle, sauf le ménage. » Une autre: « Ma journée de travail dure dix-huit heures; il me reste que six heures pour le repos de la nuit. » « Pour ma part, écrit une ouvrière, j'aurais amplement de quoi m'occuper avec mon ménage seulement. » Et une autre: « Comme je serai contente de ne travailler que pour mon ménage et pour mes enfants; mais je suis obligée d'aller à l'usine; il n'y a pour moi ni dimanches, ni jours fériés. »

Des ouvrières âgées, qui ont travaillé en fabrique pendant plusieurs dizaines d'années, regrettent amèrement que les pensions de vieillesse ne soient accordées qu'à l'âge de soixante-cinq ans. L'une d'elles, âgée de cinquante-cinq ans, écrit: « Combien de femmes succombent avant de tou-

Passons aux aquarelles, pastels, dessins, eaux-fortes. Dans son *Parc*, Sophy Giäule, avec une fantaisie charmante au pastel, a placé une maison rose ombragée de verdure et un jet d'eau. Trudy Egendor-Wintsch fait trôner, à Sanary, un kiosque au milieu de palmiers. De Germaine Hainard (aquarelle), des *Nuages à la montagne*; de Blanche Sarzeau, *Le soir à Tourette*; de Mme Hainard-Béhard, un dessin.

Parmi les eaux-fortes, encore une fois, beaucoup de forains, de cirques. Au delà des sujets amusants: *Danseurs de corde*, cette *Fête foraine*, de Violette Diserens; *Les acrobates*, de Germaine Ernst, et cette délicieuse scène enfantine d'Ida Fröhlich, pleine de vie et de mouvement.

Les Singes (gravure sur bois) de Bertha Zürcher, valent d'être mentionnés. N'ayons garde de passer sans une halte devant la belle fresque de Mme Magnin-Damagnaz, dans la salle des arts décoratifs, ou devant le détail de vitrail de Mme Marguerite Naville.

La sculpture.

Dans cette importante section, il n'y a pas moins d'une quinzaine de femmes, parmi lesquelles nous relevons le nom de Mme Gross-Fulpius, qui expose une figure juvénile et souriante. Morceaux de pierre où l'esprit façonne un être — il y a là certaines figures lourdes, écrasées dans la matière où elles sont travaillées.

D'Isabelle Audéoud, un buste d'homme qui a beaucoup de caractère; très bien ceux de Marguerite Bastian (entre autres, le conseiller national A. L., un bronze). Joli groupe en terre cuite d'Anna Baumann-Kienast, avec une patine ancienne. Martha Heer présente une tête de jeune

cher la rente! Quand une femme a peiné trente ou quarante ans sur son dur travail, n'a-t-elle pas encore fait assez? »

La fin de la brochure résume la situation de l'ouvrière du textile. Ce qu'il y a de tragique dans la vie de l'ouvrière, c'est qu'elle est constamment surmenée par ses devoirs multiples et qu'elle ne peut rien faire à sa propre satisfaction. Elle s'efforce constamment, par exemple, de donner à sa famille des aliments bien préparés et de tenir si maison propre, mais comment y parvenir? Six jours par semaine il faut manger des plats bouillis et réchauffés, et à aucun moment, sauf le dimanche, il n'est possible de prendre quelques heures de vrai repos. Cette tension continue, cette impossibilité de jamais rien finir énerve au point d'ôter toute joie au travail. Aussi toutes les lettres des ouvrières âgées exhalaient-elles cette plainte: « La vie n'est qu'un chemin de souffrances. »

Les jeunes ouvrières se rendent compte de la vie pénible et énervante que mènent leurs aînées. Ce n'est pas du travail en soi qu'elles se plaignent, mais qu'il n'y ait place que pour le travail et que même en s'épuisant elles n'arrivent qu'à un résultat lamentable, voilà ce qui les décourage. Les premières années elles jouissent encore d'une certaine liberté et accueillent la fin de la semaine comme un plaisir; mais l'idée de devenir mères et les perspectives de la vieillesse les épouvantent.

L'auteur de la brochure conclut que l'unique moyen d'améliorer la position des travailleuses consiste à faire droit aux revendications du Syndicat des ouvrières du textile, et, en premier lieu, à appliquer la formule équitable: « A travail égal, salaire égal. »

(Informations sociales du B.I.T.)

Alliance Nationale de Sociétés féminines suisses

Extrêmement réussie, la XXX^e Assemblée générale de l'Alliance, tenue à Vevey les 26 et 27 septembre; la nature était en fête et les Veveysoises s'étaient multipliées pour le plaisir et l'agrément de leurs hôtes de deux jours.

Les affaires administratives ont été rapidement expédiées, sous la présidence de Mme de Montet (Vevey), dans la séance du samedi après-midi, tenue au Théâtre. Six sociétés nouvelles ont été admises, ce qui porte leur total à 186. A côté de ses multiples activités, l'Alliance, d'entente avec le Cartel romand d'Hygiène sociale et morale, étudie une refonte du fameux film *Joies et misères de femmes*, afin d'en faire un instrument de propagande contre l'avortement. La crise économique, le chômage croissant ont engagé Mme de Montet à faire appel à la solidarité pour lutter contre les attaques qui ne manqueront pas de se produire contre le travail féminin.

Rapport général et comptes furent votés sans discussion. L'Alliance, sur l'invitation de la Centrale féminine de Zurich, siégera dans cette ville l'an prochain. Sans discussion également a été décidée la réédition, d'entente avec l'Association suisse pour le Suffrage féminin, de l'*Annuaire des femmes suisses*, précieuse somme de tout ce qui concerne les intérêts féminins. Furent ensuite présentés les rapports des diverses Commissions de l'Alliance, rapports si complets qu'il faudrait plusieurs numéros du *Mouvement* pour les résumer,

filles (ciment) débordante de vie; Elisabeth de Meyenbourg, un buste, expression pensante, de Mme G. D. La petite fille, en plâtre, de Georgette Bourgeois, au ventre proéminent, est un portrait qui respire la gaîté. Lysbeth Doyer montre une femme couchée intéressante.

II. Les Arts appliqués.

Si les femmes occupent un rang honorable dans les arts plastiques, elles s'imposent dans les arts appliqués. Et n'est-ce pas là tout simplement une étape dans leur longue suite d'efforts vers l'habileté ingénue au cours des siècles? Elles excelltent dans tout ce qui est tissages, broderies, dentelles, où, au sens de la composition, au choix des couleurs, répond la perfection technique, et cette même imagination, dont nous relevions déjà la présence aux beaux-arts, se donne ici libre cours, qu'il s'agisse de sujets profanes ou religieux. Pour les œuvres d'église elle cherche surtout son inspiration dans la vieille image naïve, à Byzance, (Mme Beer-Zorian).

La fantaisie gaie se révèle dans les jouets de bois peints et découpés, dans les couvertures d'albums d'images, dans « La bergerie », ces dernières œuvres de Marguerite Kirchhofer. Les verres peints de Madeleine Gampt ont à la fois de l'éclat et du fond.

Deux vitrines, avec des dentelles d'une finesse extrême et qui révèlent un sens très averti de la composition, côtoient de fort jolis mappages aux tons doux ravissants. Dans cette salle encore, de spirituels dessins de modes et de costumes par Julie Ebble; plusieurs des riches reliures de Mme Giacomini-Piccard, surtout son livre jaune; deux beaux vélin de Mme Mathey-de-l'Etag; un joli choi (reliefs aussi) de papier imprimé à la main par Yvonne Martin. Et d'autres, qu'on est justement de passer sous silence, sans parler des boîtes et objets divers, qu'il faudrait pouvoir détailler.

Une somptueuse série de batiks de Mme Beer-Zorian: sujets religieux, sujets profanes, écharpes, tapis, retiennent le visiteur; plus loin, ce sont

tous intéressants, témoignant tous du travail sérieux qui se fait dans ces Commissions, à qui rien de ce qui touche les femmes ne demeure étranger.

Au nom de la Commission des études législatives, Mme Glaettli-Graf (Zurich) a parlé de l'enfance délinquante à propos du Code pénal fédéral, de la révision de la Convention internationale sur le travail de nuit des femmes, de l'admission des femmes comme pasteurs auxiliaires dans l'Eglise évangélique réformée de Bâle-Ville, de l'introduction de l'enseignement ménager obligatoire dans le canton de Zurich. En complément de ce rapport, Mme J.-J. Gourd (Genève), au nom de la Commission des assurances, salua l'aboutissement de la loi fédérale sur l'assurance vieillesse et survivants. Seul ce rapport donna lieu à une discussion, où se manifesta une opposition, non contre le principe de l'assurance, mais contre une loi trop étiatisante. C'était la première fois, paraît-il, qu'une opposition s'affirmait; eh bien! elle eut tort de tant attendre pour se manifester!

Mme Wenger (Morges), remplaçant Mme E. Serment (Le Mont), souffrant, donna lecture du rapport de la Commission d'éducation nationale, qui a entrepris et poursuit une campagne de conférences sur l'éducation familiale. L'Office suisse des professions féminines déploie une activité considérable. Mme Nelly Jausset (Zurich) a dépeint l'activité s'occupant du service de la maison, de la fondation d'une Commission suisse pour l'étude des questions intéressant ce service, de l'Union suisse pour le travail à domicile (à la campagne, dans l'industrie et les métiers, et dans le service social des Unions de femmes. Elle a parlé encore de la protection spéciale des ouvrières et du mouvement de l'*Open Door*. L'Office s'est aussi occupé des employées des postes, télégraphes et téléphones, des adjointes à l'inspecteur fédéral des fabriques, de la situation de la fonctionnaire et de l'employée mariées, de la formation du personnel féminin dans les restaurants sans alcool et les foyers pour tous, des directrices de cuisines diététiques, sans parler de la réorganisation du service des monographies de métiers, qui se fera dorénavant avec l'Association suisse pour l'Orientation professionnelle et la protection des apprentis.

Au nom de la Commission des allocations familiales, Mme G. Gerhard (Bâle) a dit sa participation à l'organisation de la Conférence des 21 et 22 novembre, à Zurich, pour la protection économique de la famille, où elle a obtenu, non sans peine, l'inscription d'oratrices. Le rapport salut avec satisfaction la création, par les Chemins de fer fédéraux, d'abonnements à prix réduits pour les enfants d'une même famille, et des billets de familles. Avec l'aide des Centrales féminines, la Commission fait une enquête sur la situation des familles nombreuses.

Mme Werner-Flournoy a présenté ensuite son œuvre, l'Association pour l'amélioration du service domestique à Genève, et a montré les bons résultats que l'on peut obtenir avec un peu de psychologie, un peu d'égards, des loisirs judicieusement distribués, afin que maîtres et serviteurs ne soient pas par définition des ennemis. Pour terminer, Mme Glaettli-Graf a parlé de l'Office de contrôle des ustensiles de ménage, réclamé l'an passé par les Centrales féminines, et de l'Exposition nationale des Arts populaires (Berne, 1934), dans le Comité de laquelle il faut que les femmes soient représentées en plus grand nombre.

L'ordre du jour copieux, trop copieux, — la séance dura de 14 h. 45 à 19 heures, avec une

encore de ravissants coffrets peints et des tapis et tentures qui font rêver — tant et tant, et très variés — coussins, couvertures, petits sacs, collars aux couleurs fondues, broderies, tissages de Dora Weiss; tableaux brodés en laine où Mme Marguerite Naville déchaine une tempête et où Mme Mathey-de-l'Etag cache Paul et Virginie dans de luxuriantes verdures; adorables bouquets de plumes de Mme Baud-Bovy...

E puis, il y a les illustrations et les affiches, les photographies; il y a la céramique et la verrerie, où plusieurs femmes ont exposé, entre autres Mme Imbert, collaborant avec son mari. Il y a la mosaïque, le bijou, le bibelot, le jouet, la verrerie, l'émail (dix œuvres de Mme Schmidt-Allard). Dans tous ces domaines, la femme a exposé, a réussi, brillamment, et c'est une vive joissance que de parcourir ce dédale de choses bien conçues, bien exécutées, où tant de femmes artistes ont pu révéler et affirmer leur talent.

PENNELLO.

On nous communique d'autre part la note suivante: (Réd.)

La Société suisse des femmes peintres, sculpteurs et décorateurs, qui groupe les femmes professionnelles, a désigné Genève comme siège de son Comité central. A la suite de nombreuses démarches, cette Société a de nouveau obtenu d'être représentée à la Commission fédérale des Beaux-Arts, et Mme Métein-Gillard, présidente centrale, a été désignée comme déléguée.

Si l'on considère la participation particulièrelement importante des femmes à l'Exposition nationale, soit 119 expositions aux Beaux-Arts et 70 aux Arts appliqués, l'on ne peut que féliciter M. le conseiller fédéral Meyer d'avoir bien voulu rendre aux femmes la place qui leur revenait.

X.

interruption de vingt minutes, — obligea Mme Vischer-Alioth (Bâle) à présenter au début de la séance de dimanche matin le rapport de la Commission pour l'étude de la réforme de la censure du cinéma (mes excuses pour cette cascade de génitifs!). La Commission préconise la création de trois concordats intercantonaux (pour la Suisse romande, la Suisse allemande protestante et la Suisse allemande catholique) pour unifier le plus possible cette censure, absolument nécessaire. Elle s'élève contre l'admission des enfants au cinéma, et a rédigé dans ce but une série de voeux qui seront adressés aux directeurs cantonaux de l'Instruction publique et aux Sociétés féminines, avec mission de les répandre. Une pétition a été adressée aux directeurs cantonaux de police relative à la censure du cinéma, pour laquelle il convient d'augmenter la collaboration féminine.

* * *

D'autres collaboratrices devant traiter ici des conférences du dimanche matin, et notamment de M. William Rappard, professeur à Genève, sur le problème du désarmement, il ne me reste qu'à parler des festivités qui accompagnent une session si lourde de travaux de valeur.

Pour le samedi, les Veveysoises, notamment Mmes Ph. Daulte, Cuénod-de-Murat et Gerhard, avaient préparé, au Casino du Rivage, une soirée délicieuse, qui enthousiasma les assistantes. Les Eclareuses montrèrent tout d'abord, à l'aide de vieux refrains, « le Prince charmant à la recherche d'une épouse », puis une rapide revue, délicieusement jouée, délicieusement habillée, évoquant la fondation de l'Hôpital de Vevey au XIV^e siècle; l'arrivée, au XVII^e siècle, de réfugiés huguenots, dont une apothicaire, pour le plus grand éffarement des notables; la visite de M. le bailli et de Mme la baillie, puis J.-J. Rousseau et sa fille, la Nouvelle Héloïse, avec le célèbre almanach le Messager boiteux de Bern et Vevey, et enfin la Fête des Vignerons de 1833. Un thé permet aux participantes de renouer connaissance et d'échanger de multiples impressions.

Cette bonne connaissance, cette gaîté, cette bonne amitié s'épanouirent le dimanche et donnèrent une grande cordialité au déjeuner servi à l'Hôtel des Trois-Couronnes, auquel assistèrent MM. F. Porchet, conseiller d'Etat, président du gouvernement vaudois, et G. Chaudet, syndic de Vevey, un féministe, plus les pasteurs des différentes Eglises de Vevey. Il faut dire qu'à 8 h. 30, dans le temple de Sainte-Claire, un culte avait été célébré à l'intention des congressistes, où MM. Franel, pasteur national, Ph. Daulte, pasteur libre, et Mayu, pasteur allemand, surent parler avec compréhension du rôle de la femme.

Sous la présidence de Mme R. de la Harpe, présidente de l'Union des Femmes de Vevey, on entendit Mme H. Couvreu, présidente de la Fédération vaudoise des Unions de Femmes, remercier les organisatrices; M. F. Porchet félicita l'Alliance pour son fédéralisme, remercia les femmes de ce qu'elles font pour le pays, pour la famille, pour l'enfant, et parla du rayonnement que, telle une gerbe de glaive, elles doivent exercer. Mme de Montet, parlant comme invitée et comme invitante, remercia le gouvernement de s'associer ainsi au travail de l'Alliance, en attendant qu'il associe l'Alliance à son propre travail. L'Alliance, siégeant tour à tour en Suisse allemande et en Suisse romande, contribue à affirmer le lien confédéral; M. G. Chaudet, syndic, affirma son intérêt pour les revendications légitimes des femmes, et rappela qu'il avait commencé sa magistrature en nommant une femme commissaire scolaire; Mme Trüsel (Berne), présidente de la Société d'Utilité publique des femmes suisses, Mme Vollweider (Bâle), au nom de l'Association des Femmes universitaires, prononcèrent des paroles encourageantes. Mme Leuch termina la partie oratoire en remerciant l'Alliance de tout ce qu'elle fait pour le suffrage féminin: en étudiant les questions, en forçant l'attention des femmes, elle fait leur éducation civique, leur donne l'envie de participer plus effectivement à la vie nationale, crée le regret de ne pouvoir voter, et forme ainsi des citoyennes conscientes de leurs devoirs.

Ce fut l'épilogue, ensuite; lesunes montèrent au Mont-Pèlerin pour une vue étendue sur le plus beau des lacs, les autres firent le tour du Haut-Lac, d'autres encore roulerent en autocar sur les hauteurs veveysoises; les moins privilégiés partirent précipitamment pour rédiger de longs articles, bien ennuies de devoir condenser tant de matières intéressantes, tant de faits nouveaux, tant de sujets d'une importance capitale.

S. BONARD.

A travers les Sociétés

Un nouveau restaurant sans alcool à Genève.

Au centre de la ville de Genève, près de la place de la Fusterie, se trouve la rue de la Rotisserie. Entrez au numéro 2, montez un étage, et vous trouverez un restaurant sans alcool, aussi accueillant que possible. Salle à manger aux tons clairs, tables bien dressées, menus simples mais abondants, préparés avec le plus grand soin, le tout à des prix modérés.

Le 1^{er} septembre, ce fut l'inauguration. Le local garni de fleurs avait un air de fête. De suite, la plupart des tables furent occupées par des clients de plusieurs nationalités. Après l'excellent repas, chacun fut heureux de féliciter la tenancière, Mme Bugnon, qui, aidée de ses filles, a su donner un cachet avantageux et confortable à ce restaurant-crème.

L'Union des Femmes se fit un plaisir de le recommander très vivement aux lecteurs du *Mouvement Féminin*, persuadée que, lorsqu'ils lui auront fait une première visite, ils ne manqueront pas d'y revenir.

M. CH.

Entr'aide féminine.

Plus que jamais cet hiver, le chômage fera des victimes, et nombreuses seront les personnes qui s'adresseront au Bureau de placement de l'Union des Femmes pour essayer de trouver une occupation en rapport avec leurs capacités. Maîtresses de maison, qui avec besoin de femmes de ménage, de lessiveuses, de lingères, de couturières, gourvernantes, etc., faites appel à notre Bureau gratuit, qui est ouvert le lundi et le jeudi, de 10 heures à midi, 22, rue Etienne-Dumont; téléphone 42.781.

R. B.

IMPRIMERIE RICHTER. — GENÈVE

Mme Marguerite GRAS

Diplôme de capacité professionnelle

Prix de virtuosité du Conservatoire de Genève

Leçons de violon et d'accompagnement ... Musique de chambre ... Solos dans Concerts et Soirées

Conditions spéciales pour pensionnats et leçons collectives TÉLÉPHONE 23.211

Rue de Lyon, 61 bis Genève (chez M. Mossaz) REÇOIT DE 11 h. 30 à 12 h. 30

CRÉMERIE-VENTE AU PROFIT DE L'OUVROIR DE LANDECY

Samedi 3 et Dimanche 4 octobre 1931, de 14 à 19 h.

A L A N D E C Y

(Campagne CRAMER-MICHEL)

Divers Comptoirs — Miel aux fleurs du Salève — Dahlias géants, teintes nouvelles, etc., — Plantes vivaces — Tulipes, Crocus, etc.

Les moins de deux, soit en nature soit en espèces, seront reçus avec la plus vive reconnaissance. A déposer à Genève chez M. Bütihauer, 4, r. de la Confédération et à Landecy chez Mme Cramer-Michel — Chèque postal I. 2353

BELLE SITUATION BIBLIOTHÈQUE PRIX MODÉRÉS

FONDATRICE : Vicomtesse San Enrique

Adresse : Marquès Urguijo, 8

ÉCOLE D'ÉTUDES SOCIALES POUR FEMMES, GENÈVE

subventionnée par la Confédération.

Semestre d'hiver: 22 Octobre 1931—19 Mars 1932

Culture féminine générale: cours de sciences économiques, juridiques et sociales. Préparation aux carrières d'activités sociales: protection de l'enfance, d'établissements hospitaliers, direction d'enseignement ménager et professionnel féminin, de secrétaires, bibliothécaires, libraires. Ecole de Laborantines: cours pour infirmières-visiteuses en collaboration avec la Croix-Rouge. Des auditions sont admises à tous les cours. Le Foyer de l'Ecole, où se donne le cours de ménage: cuisine, coupe, etc., reçoit des étudiantes de l'Ecole et des élèves ménagères comme pensionnaires. Prog. 50 cts. et renseignements par le secrétariat, rue Charles Bonnet, 6.